

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, le comité relève du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Je pense que la question devrait s'adresser à lui.

Des voix: Oh, oh!

M. Sharp: La création du comité découlait d'une décision gouvernementale.

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je dois des excuses au chef de l'opposition, car je poursuivais une conversation qui m'a empêché d'entendre toute la question.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, ma question s'adressait au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il s'agissait d'une question très simple. J'ai demandé si, au moment de la création du comité consultatif technique de l'offre et de la demande de pétrole, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures avait désigné une personne pour représenter son ministère au sein du comité. Si tel était le cas, peut-il nous dire le nom de la personne en cause? Je pense que c'est une question à laquelle seul le secrétaire d'État aux Affaires extérieures peut répondre.

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, selon mes renseignements, des représentants de plusieurs ministères font partie du comité. À l'exception de M. Jack Stabback, de l'Office national de l'énergie, je crains de ne pouvoir nommer les membres du comité présentement. On a toutefois désigné des représentants des divers ministères.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, j'ai souvent critiqué le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, mais je ne pense pas pouvoir le faire à ce sujet. J'adresse ma question au ministre chargé du ministère en cause et je lui demande s'il a nommé quelqu'un pour représenter son ministère au sein du comité. Si oui, de qui s'agit-il? C'est une question très simple et directe et le ministre peut y répondre ou non.

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, j'aimerais tenter de répondre. Le cabinet ne m'a pas demandé de nommer un représentant au sein du comité. Le gouvernement a formé un comité qui comprenait un représentant du ministère des Affaires extérieures. Comme le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources l'a signalé, je ne sais pas qui a été choisi pour remplir cette fonction.

Des voix: Oh, oh!

M. Hees: Personne ne sait ce qui se passe.

Des voix: Oh, oh!

M. Hees: Je suis bien plus au courant que vous. Je sais qu'il c'est.

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a fini par dire qu'il ne le sait pas. J'accepte sa réponse.

Questions orales

J'aimerais cependant lui demander si le représentant du ministère des Affaires extérieures au sein du comité consultatif technique lui fait régulièrement rapport par écrit des délibérations du comité. Je pose cette question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures à cause de l'importance manifeste ou de ce qui devrait être l'importance manifeste des délibérations du comité pour le ministre en ce qui concerne ses fonctions de secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada.

Des voix: Bravo!

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, le ministère des Affaires extérieures est représenté au sein de plusieurs comités interministériels, y compris le comité en question.

Des voix: Oh, oh!

M. Sharp: Ordinairement, les rapports de ce genre sont présentés au chef du ministère s'il n'assiste pas lui-même aux délibérations du comité. S'il estime qu'une question importante doit m'être signalée, il le fait.

• (1420)

M. Stanfield: Vu la déclaration du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources selon laquelle sa décision relative aux mesures de répartition obligatoire se fonde sur l'avis du comité consultatif technique à l'égard des approvisionnements provenant de l'étranger, de pays arabes et autres, je demande au secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'il a été expressément informé par le représentant de son ministère au sein de ce comité du fait que, de l'avis de ce comité, le Canada devrait assumer sa part, non seulement des réductions des livraisons de pétrole des pays arabes au Canada mais aussi du déficit mondial engendré par ces réductions? A-t-on communiqué au ministre des renseignements à cet effet? Le ministre a-t-il montré assez d'intérêt pour faire lui-même des recherches?

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je pourrais peut-être répondre à la question de la façon suivante. Mon collègue, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a exposé à la Chambre la situation la plus défavorable qui puisse se présenter...

Des voix: Oh, oh!

M. Sharp:... si nous ne recevions pas les approvisionnements que nous devrions normalement obtenir. Je pense qu'en agissant de la sorte il a montré un grand bon sens, car il est très important que les Canadiens connaissent non une interprétation des faits que les événements pourront contredire mais le genre de situation d'urgence à laquelle le Canada devra peut-être faire face. Je crois que cela a été une sage décision de sa part et j'approuve sans réserve la manière dont il l'a annoncée.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Sharp: Le ministre a aussi déclaré qu'il n'a encore aucune raison de croire que ce genre de situation se présentera effectivement.